

Le gouvernement réduit les dépenses publiques de l'Etat : GRIGNY S'INQUIÈTE ET SE MOBILISE pour son budget communal page 2 ▶

Grigny

N° 231 - du 30 avril au 14 mai 2004 **INFORMATIONS**

• Site internet <http://www.ville-grigny91.fr> • Adresse électronique grigny91@ifrance.com



60^e anniversaire de la Libération de Paris et ses environs

*Exposition, spectacles,
commémoration... page 3 ▶*

Dites-le avec des fleurs

Fleurir la ville,
embellir la vie,
participez au
concours.

▶ page 4

Nettoyage de printemps

Un grand rendez-
vous pour protéger
l'environnement.

▶ page 4

Trier soigneusement

Ne mélangeons pas
les torchons et les
emballages

▶ page 4

Des locataires surchargés

L'Amicale de la
Grande Borne exige
le remboursement
de charges exces-
sives

▶ page 7

La petite enfance s'agrandit

Le Relais assistantes
maternelles parents
ouvre ses portes en
mai.

▶ page 7

Science au féminin

Une jeune grignoise,
Jeanne Nguyen
reçoit le prix
de la vocation
scientifique.

▶ page 8

Rock et salsa

Portes ouvertes sur
les cours de danses
le 15 mai.

▶ page 8

1 2 3... SOLEIL

CONGÉS D'ÉTÉ

*18 séjours au choix
pour enfants et jeunes de 4 à 15 ans pages 5 et 6 ▶*



► PRATIQUE

MAIRIE DE GRIGNY

19, Route de Corbeil,
tél. 01 69 02 53 53

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 17h, le mardi jusqu'à 19h, samedi de 8h30 à 12h

COMMISSARIAT

Rue St Exupery, tél. 01 69 02 42 18

RAMASSAGE

DES ENCOMBRANTS :

Patios, Grande Borne et Grigny2

le vendredi 21 mai;

Village le samedi 8 mai.

Déchets spéciaux

Pots de peinture, huile de vidange,

produits chimiques, piles, etc. sont à

déposer aux ateliers municipaux le

mercredi et le samedi de 9h à 12h

Renseignements : 01 69 05 14 41

(ateliers municipaux) et

01 69 02 53 53 (Services techniques)

PHARMACIES DE GARDE

Le soir à partir de 20h, le week-end et

les jours fériés, appelez le commissariat.

MÉDECINS DE GARDE

Composez le 01 69 25 83 58, et le 15 pour les

urgences (SAMU 91).

POLE D'ACCES AUX DROITS

Ferme neuve, chemin du Plessis renseignements au 01 69 02 45 70

Permanences gratuites de services et

d'associations pour accueillir, informer,

orienter et accompagner les personnes

en quête de conseils dans la

défense de leurs droits, en toute

confidentialité

Sur rendez-vous uniquement

Médiavipp : le mardi de 14h à 17h

CIDF 91 : mardi, jeudi et vendredi, de

9h à 12h ; et à la Maison de quartier

Marie-Curie le mardi de 13h30 à 16h30.

APCE (Association pour le couple et

l'enfant en Essonne) : mercredi de

10h à 12h

Permanences d'avocats : deux

jours après-midi par mois, de 14h à 16h,

à la Ferme neuve, service prévention,

sur rendez-vous. Le jeudi 6 mai,

M^o Niang.

Le Délégué du Médiateur de la

République, M. Noël Huynh Kim

Bang, les lundi et vendredi de 14h à

17h. A la Ferme neuve,

sur rendez-vous, ou sur place.

INITIATIVE-EMPLOI

Accueil et informations, pour les

demandeurs d'emploi de Grigny.

Ouvert du lundi au vendredi, sauf le

jeudi après-midi. Pour les jeunes de

16 à 25 ans : Mission locale, 6 ter,

avenue des Tuileries.

Tél. 01 69 06 80 26

Pour les adultes à partir de 26 ans :

Centre de ressources, 6 bis, avenue

des Tuileries. Tél. 01 69 02 11 15

Tout public : 8, place de la Carpe.

Tél. 01 69 56 91 84

CIMETIERES

L'ancien cimetière, rue Pierre

Brossolette, et le nouveau cimetière,

Chemin du Clôtay, qui comprend un

carré musulman, sont ouverts de 7h à

19 h, jusqu'au 30 septembre.

POINT ECOUTE JEUNES

Structure d'accueil animée par quatre

psychologues, pour les jeunes en

difficulté morale.

P.E.J. 16, place aux Herbes,

tél. 01 69 21 66 59, du mardi au

vendredi ; au collègue Pablo-Neruda

vendredi de 13h15 à 17h15, hors

vacances scolaires.

NUMERO VERT

Un répondeur est à votre disposition

au 0 800 441 651 (appel gratuit)

pour toute suggestion, proposition et

question concernant la vie de la cité.

Si vous désirez une réponse, laissez

vos coordonnées.

Budget communal

Inquiétude et mobilisation

En cette fin avril, la Ville n'a toujours pas de réponse sur le soutien que l'Etat doit lui apporter. Dans cette situation, le Conseil municipal n'a pas pu voter le budget de la commune. L'inquiétude pèse sur les moyens de répondre aux besoins de la population.

Trois raisons d'être inquiets

Des engagements que l'Etat n'a pas tenus :

Dans la démarche contractuelle du Grand Projet de Ville, l'Etat s'était engagé à conclure une «Convention Financière» avec la ville de Grigny. Celle-ci avait pour objectif d'accompagner financièrement la ville de Grigny de manière durable pour permettre la réussite des évolutions sociales et urbaines en cours.

Or cette convention financière n'a jamais été signée et est encore moins à l'ordre du jour cette année. Pourtant, l'équilibre durable du budget de Grigny est une des clefs majeures de son développement. L'inquiétude des élus est donc légitime.

La Chambre Régionale des Comptes(CRC), considère que le soutien de l'Etat doit être le même qu'en 2003, soit quatre millions d'euros.

Le Préfet appuie également cette demande :

Dans son avis concernant la situation budgétaire de Grigny d'août 2003, la Chambre Régionale des Comptes constatait tout d'abord que «la commune de Grigny connaît des difficultés financières en raison notamment d'un niveau de ressources de fonctionnement inférieur à celui des communes ayant le même nombre d'habitants, alors qu'elle doit répondre à des besoins sociaux importants». Ensuite elle reconnaît que «son engagement dans le Grand Projet de ville implique d'importants investisse-

ments, certes subventionnés par l'Etat, mais qui pèsent néanmoins sur ses finances locales...». En conclusion, la CRC estime que les dotations versées, notamment par l'Etat, devraient augmenter de 6% et que les 4 millions d'euros d'aide devraient être reconduits en 2004. Or, à ce jour, les augmentations des dotations sont bien en dessous des 6%. A titre d'exemple, la Dotation de Solidarité Urbaine, principal élément financier de la redistribution des moyens entre villes riches et villes pauvres, stagne en 2004.

Une diminution importante des crédits alloués au Ministère de la cohésion sociale (qui comporte la Politique de la Ville) :

Dans sa lettre de cadrage sur le budget de l'Etat, Nicolas Sarkozy a demandé aux Ministres de «geler» 7 milliards d'euros. Concernant le Ministère de Jean Louis Borloo (Emploi, Travail et Cohésion Sociale), c'est 650 millions d'euros de réduction des dépenses qui sont exigés du patron de Bercy. Or, dans l'enveloppe du Ministère de la Cohésion sociale se trouvent les crédits de la Politique de la ville et donc ceux liés au Projet de ville de Grigny. Les élus ont donc toutes les raisons d'être inquiets sur le niveau des aides que l'Etat accordera à notre ville en 2004.

De plus, malgré l'appui du Préfet à la demande de reconduire les quatre millions d'euros, le Gouvernement n'a toujours pas répondu.

Le mot du maire

L'Etat doit respecter ses engagements



Le Conseil Municipal de Grigny n'a pas encore pu voter le budget communal, parce que l'Etat n'a pas encore fait connaître le soutien qu'il doit normalement nous attribuer pour 2004.

Cette non-réponse cache-telle une rupture de contrat ?

En effet, L'Etat s'était engagé, par la procédure contractuelle des Grands Projets de Ville, à soutenir financièrement et de façon durable les efforts de Grigny pour la réussite de son projet de développement économique, social et urbain, dont l'intérêt a été reconnu par la Cour des Comptes.

Ce soutien a été de 4 millions d'euros l'an dernier. Il ne doit pas être inférieur en 2004.

Le Préfet de l'Essonne lui-même a écrit au Ministre J.L. Borloo pour appuyer notre demande (voir ma lettre au Ministre et celle de M. Le Préfet).

Cette situation est d'autant plus inadmissible et inquiétante que nous craignons de subir les conséquences des décisions du Gouvernement Raffarin, de réduire les dépenses publiques de l'Etat.

En effet, M. Sarkozy, Ministre des Finances, a adressé mardi 20 avril des consignes à l'ensemble des ses collègues pour leur demander de «geler» 7 milliards d'euros dans le budget de l'Etat pour 2004, dont 650 millions dans le secteur de M. Borloo, dont dépendent les crédits que nous attendons. D'autres communes de banlieue sont également confrontées à cette situation.

Nous refusons que Grigny et ses habitants subissent les conséquences de cette politique.

C'est pourquoi nous nous mobilisons pour que l'Etat respecte ses engagements et continue d'accompagner nos efforts à la hauteur de nos besoins.

Claude VAZQUEZ
Maire, Conseiller Général

Le préfet appuie la démarche du maire

Extraits de la lettre du 15 mars 2004, adressée par le Préfet de l'Essonne au Ministre délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine.

(...) la commune de Grigny a également présenté un projet de budget primitif 2004 réalisé à partir des mesures préconisées par la Chambre Régionale des comptes (...) et intégrant les résultats de clôture 2003 (...)

Cette projection fait ressortir une absence de financement de la section de fonctionnement d'un montant de 3 846 788 €, (...) pratiquement équivalent à la subvention allouée par la délégation Interministérielle à la Ville lors de l'exercice 2003.

La Chambre régionale des Comptes d'Ile-de-France avait retenu de façon constante cette recette dans le plan pluriannuel devant permettre à la commune de retrouver l'équilibre budgétaire à l'échéance de l'exercice 2006.

Compte tenu du peu de marge de manœuvre dont dispose la commune en terme de fiscalité (...) il semble difficile que celle-ci puisse être en mesure de retrouver l'équilibre budgétaire (...) et faire face à l'autofinancement des futures charges de fonctionnement induites par les réalisations du Grand Projet de Ville sans le soutien important de votre ministère.

Aussi je vous serais particulièrement obligé de bien vouloir faire procéder à un examen bienveillant de la demande de subvention qui sera prochainement formulée par le Maire de Grigny.

Denis PRIEUR
Préfet de l'Essonne

Extraits de la lettre du 13 avril 2004, adressée par le Maire de Grigny à M. Jean-Louis BORLOO, Ministre de la Cohésion sociale.

Il y a quelques mois, le Gouvernement a modifié les dispositifs de la politique de la Ville en créant l'Agence Nationale de Renouveau Urbain (ANRU) qui se substitue désormais à la procédure des «Grands Projets de Ville».

Nous ne pouvons croire que ce changement dans la politique gouvernementale puisse se traduire par une rupture de contrat et pénaliser une ville comme Grigny dont la qualité du projet a été soulignée par la Cour des Comptes et dont les réalités spécifiques (insuffisance de recettes fiscales en regard de la charge sociale, ville la plus jeune de l'Essonne confrontée à d'importants besoins en services aux habitants...) sont connues et reconnues de tous.

(...) la Chambre Régionale des Comptes (...) a fait (...) des propositions permettant la poursuite du projet de ville et une démarche qui vise à préparer les conditions durables de l'équilibre structurel du budget communal. Ces propositions comportent pour 2004 un soutien financier de l'Etat à même hauteur qu'en 2003, soit environ 4 Millions d'euros.

(...) Afin de permettre au Conseil Municipal de voter le budget communal dans les meilleurs délais, je sollicite auprès de vous un entretien pour examiner les modalités de cet accompagnement financier de l'Etat.

Claude VAZQUEZ
Maire de Grigny, Conseiller général

L'ÉVÉNEMENT

Grigny
INFORMATIONS

60^e anniversaire de la libération de Paris

Répondant à la proposition de la municipalité de célébrer le 60^e anniversaire de la Libération de Paris et de notre région (en août 1944), les associations d'anciens combattants, l'association d'histoire locale L'Orme du Bout, des enseignants et des élèves du collège Pablo-Neruda, les compagnies théâtrales Palabre et Anima, ont mis au point un programme proposé aux Grignois du 8 au 15 mai.

Soulignons également la contribution du Musée de la Résistance Nationale et de son conservateur qui sera présent avec des auteurs d'ouvrages sur cette période. Ce programme, comportant une exposition de 40 panneaux, des films, rencontres avec des auteurs, un CD Rom réalisé par des collégiens, la lecture de lettres de fusillés... Marquera le 60^e anniversaire de la Libération et rendra hommage à ces hommes et ces femmes, héros et martyrs, anonymes ou célèbres, qui ont fait le choix de la résistance contre le nazisme et ont permis à la France et à son peuple de reconquérir la liberté, après cinq longues années d'occupation.



L'exposition «Paris délivrée par son peuple»

Un événement, véritable création locale et collective

Depuis quatre à cinq mois, une des principales chevilles ouvrières de l'exposition «Paris délivrée par son peuple», André Guillemenot, de l'association d'Histoire locale «L'orme du bout» récolte photos, Unes de journaux de l'époque et témoignages d'habitants de Grigny pour retracer les événements de l'été 1944 qui ont abouti à la libération de Paris.

Grigny information. Comment est né ce projet ?

André Guillemenot. : Il est venu des habitants qui nous ont informé des documents en leur possession. Quand nous avons pris la décision de faire quelque chose sur cette période, nous avons repris contact. Les gens nous ont alors confié les journaux de l'époque qu'ils avaient gardés, mais aussi des photos, parfois très impressionnantes. Ils ont également tenu à témoigner car ils avaient vécu parfois au plus proche du feu ces événements. Nous avons aussi été sollicité par des collégiens qui faisaient un travail sur cette période.

G.I. Quelle forme aura l'exposition ?

A. G. : C'est une création à la fois collective et locale. Elle présentera des photos parfois originales, des vraies «Unes» de journaux parues à l'époque, quelques affiches et quelques objets. Des éléments audiovisuels viendront approfondir le propos ainsi que quelques panneaux prêtés par le musée de la Résistance nationale.



André Guillemenot

G.I. Qu'attendez-vous de cette exposition ?

A. G. : J'ai un message à faire passer, bien résumé par une phrase de Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix : «pour pouvoir tourner une page d'Histoire, il faut l'avoir lue.» Quand on entend des propos du type «c'est de l'histoire ancienne... Cela n'intéresse personne» et que l'on cherche à aller plus loin, on se rend compte que les gens qui disent cela, ne connaissent pas, ou connaissent très mal la période qu'ils jugent. Je suis sûr que beaucoup de gens minimisent le rôle qu'ont assumé les réfugiés, les étrangers à la Libération de la France et plus largement à la Libération de l'Europe et à la lutte contre le nazisme.

DES LIEUX DE MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE

Ils ont refusé d'abandonner leur pays à l'ennemi, en s'engageant dans des mouvements de Résistance, ou dans les armées de libération de la France. Qu'ils soient célèbres ou moins connus, leurs noms sont gravés sur des plaques de rues, de places, sur la façade des écoles, comme autant de références aux valeurs de ceux, qui au risque de leur vie, ont dit non à la servitude. Parmi ces humbles combattants devenus des héros, il y a «Celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas», comme l'a si remarquablement écrit le poète Louis Aragon.

La mémoire en traversant Grigny : place du Général De Gaulle, rue et école Gabriel Péri, rue Pierre-Brossolette, école Jean-Moulin, rue Guy-Moquet, rue Célestin-Simonnot, rue René-Mas, Rue du 8 Mai 1945, avenue de la Première armée Rhin et Danube.

LE PROGRAMME

SAMEDI 8 MAI, À PARTIR DE 9H,

parking du Centre culturel Sidney-Bechet

Célébration du 59^e anniversaire de la victoire sur le nazisme. Défilé, dépôts de gerbes, prises de parole. Cette cérémonie sera suivie d'une visite commentée de l'exposition «Paris libéré par son peuple».

LUNDI 10 MAI, À 18H30, Parvis de la Ferme Neuve

Inauguration de la rue Henri-Rol-Tanguy suivie du vernissage de l'exposition «Paris délivré par son peuple», au Centre Culturel Sidney-Bechet.

MARDI 11 MAI, au Centre Culturel Sidney-Bechet

A 20H30, Projection du film «La bataille du rail» de René Clément, grand prix international de mise en scène et Prix du jury international de Cannes en 1946.

Chronique de la lutte des cheminots pendant l'occupation et lors du débarquement allié. Tourné à la fin de la guerre avec la participation de comédiens non professionnels, ce film rend un vibrant hommage à tous les anonymes ayant pris part à la libération de la France.

Pour les séances scolaires, renseignements et réservation auprès du service d'histoire locale au 01 69 02 67 41 ou 42

VENDREDI 14 MAI, À 20H30, au Centre Culturel Sidney-Bechet

Projection du film «Mont Valérien, au nom des fusillés» de Pascal Convers.

La projection sera suivie d'un débat avec Nicolas Petitjean, producteur, Charles Sylvestre, journaliste et Denis Pechanski auteur du livre «Des étrangers dans la Résistance». Le film réhabilite le combat des Résistants d'origine étrangère dont le plus connu fut le groupe Manouchian.

SAMEDI 15 MAI À 20H30, au Centre Culturel Sidney-Bechet

Souviens-toi... Une pièce mise en scène par Fidel Pastor et interprétée par les comédiens de Palabre et du théâtre-école Anima. D'après «La vie à en mourir, lettres de fusillés 1941-1944» de Guy Krivopissko, conservateur au Musée de la Résistance Nationale de Champigny sur Marne. Rencontre débat avec l'auteur des Lettres de fusillés, et Louis Basse, pour son ouvrage «Guy-Môquet, l'enfance fusillée». Guy-Moquet était un jeune résistant, fusillé à 17 ans au cours du premier grand massacre d'otages à Châteaubriand, le 22 octobre 1941.

L'exposition «Paris délivrée par son peuple»

LUNDI 10 MAI DE 14H À 19H ET DU MARDI 11 MAI AU SAMEDI 15 MAI DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H

Diffusion de courts-métrages : séances à 9h, 10h, 14h, 15h et 18h Visites commentées par les membres de l'association d'histoire locale L'Orme du Bout sur réservation.

Service d'histoire locale: Tél. 01 69 02 67 41 ou 42



Henri-Rol-Tanguy



L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Discours du Général de Gaulle prononcé à la radio de Londres le 18 juin 1940.

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui. Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis

que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés

aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

En bref

Liste préparatoire au jury d'Assises

Le tirage au sort public, du nombre de personnes devant figurer sur la liste préparatoire à l'établissement de la liste définitive des jurés d'Assises, aura lieu le mardi 11 mai 2004 à 17h, dans la salle du conseil municipal, en mairie de Grigny, 19, route de Corbeil.

Maison de la petite enfance Accueil libre du samedi

La prochaine permanence sans rendez-vous des services de la Maison de la petite enfance aura lieu samedi 15 mai de 9h à 12h, dans ses locaux, rue Antoine de Saint-Exupéry. Parents, futurs parents et assistantes maternelles pourront obtenir des informations concernant les lieux d'accueils, le Relais Assistantes Maternelles, et remplir une pré-inscription ou confirmer une inscription.

Sortez vos vieilles bobines

Vous avez filmé votre arrivée à la Grande Borne ou la vie quotidienne à Grigny 2 avec votre caméra super-8 ou votre première vidéo... C'est le moment de retrouver vos cassettes ou vos vieilles bobines. En effet, l'association CINEAM recherche des films amateurs qui parlent de la vie dans les grands ensembles : l'arrivée dans l'appartement, les fêtes de quartier ou religieuses, les promenades du dimanche, les luttes... tournés des années 1950 aux années 1980, en noir et blanc ou en couleurs, sur tout format.

L'objectif de cette action est de retracer l'histoire sur le territoire essonnien d'un type d'habitat et d'une période, à travers le regard porté de l'intérieur, évolutif au fil des ans, des personnes qui y vivent ou y ont vécu. Cette action est soutenue par Acte91, le Centre de ressource de la politique de la ville, la Maison de la banlieue, le ministère de la culture, le service des Archives de l'Essonne, etc. Contact, Marie-Catherine Delacroix au 01 30 59 46 82

Permanence des impôts

La prochaine permanence d'un agent des impôts en mairie, aura lieu le jeudi 13 mai de 9h à 11h. Renseignements au 01 69 02 53 53

Ma ville est belle

Je participe au Concours «Fleurir Grigny»

Vous fleurissez votre jardin, votre balcon ou tout simplement vos fenêtres. Bravo ! Pour vous encourager et promouvoir vos efforts, la ville vous propose de participer au concours «Fleurir Grigny».

Les fleurs de l'été sont un ravissement pour les yeux du passant et font la fierté du jardinier amateur. Mais n'allez surtout pas croire que cet art est facile. Entre le choix des variétés, des coloris, une plantation harmonieuse, un arrosage régulier, mais pas trop, un bon terreau et les caprices de la météo, arriver à un fleurissement généreux demande parfois beaucoup d'efforts et de persévérance. Quand on y arrive, c'est une grande joie.

Cette année, la ville organise le concours «Fleurir Grigny» pour permettre aux habitants de contribuer à l'embellissement de la commune. Jusqu'au 25 juin, vous pouvez vous inscrire gratuitement au concours sur simple appel téléphonique. Il vous faudra préciser outre vos nom, prénom, adresse dans quelle catégorie vous souhaitez participer : maison avec jardin très visible de la rue ou balcons, fenêtres visibles de la rue



Une barquette fleurie par participant

Une barquette de fleurs sera remise à chaque participant. Elle sera à retirer aux serres municipales, route de Corbeil, dans la première semaine de Mai.

Chaque année les jardiniers communaux plantent 25 000 fleurs d'été qu'ils produisent eux-mêmes. Les barquettes offertes sont issues de la petite surproduction des serres.

Pour déterminer le classement des plus belles réalisations, un jury effectuera la visite des sites durant la première quinzaine du mois de juillet. Les critères de sélection porteront sur la qualité du fleurissement, sur le choix des couleurs et sur l'originalité de la conception.

La remise des prix aura lieu en fin d'été ou au début de l'automne.

Pour en savoir plus, vous inscrire et recevoir le règlement du concours, appelez les services techniques municipaux, concours «Fleurir Grigny» au 01 69 02 53 53

Essonne verte, Essonne propre

Une journée pour l'environnement



Que faites-vous le samedi 15 mai de 9h à 17h ? Offrez donc cette journée à la terre nourricière, en participant au nettoyage des abords des lacs.

Une fois par an, le département de l'Essonne invite les populations à retrouver leurs manches pour toiletter dame nature. A Grigny, l'initiative est relayée par le service environnement et plusieurs associations telles la Ligue de protection des oiseaux, la LPO, les pêcheurs de l'AAPPMA du Val de Seine, et la Maison des enfants et de la nature.

L'initiative à laquelle tous les grignois sont invités consiste à net-

toyer les abords de l'Etang de la Justice et du Potager de l'Arbalète. Pour les initiateurs de cette journée, il s'agit «d'associer la population grignoise au respect de son environnement tout en lui faisant découvrir les richesses de sa ville.»

Outre les actions de nettoyage et d'enlèvement des déchets, un pique-nique est prévu pour le déjeuner.

Renseignements au 01 69 43 60 55

Le tri à Grigny

Un nouveau calendrier de collecte des déchets ménagers a été distribué aux habitants du Village et des Patios fin avril. Si ce document ne vous a pas été remis alors que vous habitez dans l'un de ces quartiers, vous pouvez le signaler aux Services Techniques au 01 69 02 53 53 pour le recevoir.

Joint à ce calendrier, vous avez également reçu la fiche reproduite ci-contre. C'est l'occasion de se rappeler que seuls les déchets indiqués en photo dans votre guide de tri, peuvent être déposés dans le bac approprié. Les autres déchets sont à déposer dans votre poubelle habituelle. Ainsi, les journaux et magazines sont à placer dans le bac avec un couvercle bleu : les papiers sont

indésirables dans le bac jaune. Ce rappel est nécessaire puisque la dernière analyse réalisée sur le contenu des bacs jaunes fait apparaître que près de 24% en poids des refus d'emballages sont des papiers !

Si vous souhaitez en savoir plus et aller visiter le Centre de traitement des déchets de Vert-Le-Grand, les services techniques sont à votre disposition.

Bon tri à tous !

Utile: une nouvelle colonne à verre est à votre disposition Place du 19 mars 1962, à l'intersection de la Route de Corbeil et du Chemin de la Norville. N'hésitez pas à lui apporter vos bouteilles en verre et autres pots de confiture (sans les bouchons, bien sûr) !

Attention ! **SIREDO M**

Ces déchets ne doivent pas être jetés dans le bac ou le sac de tri destiné aux emballages

 Sacs et films plastiques	 Pots en plastique	 Sacs à ordures ménagères
 Barquettes en polystyrène	 Barquettes en plastique	 Caissettes en bois
 Bouteilles d'huile en plastique	 Cintres en plastique	 Chaussures et vêtements
 Electroménagers	 Jouets	 Couches et serviettes

...Mais dans la poubelle traditionnelle !

Cette liste n'est pas exhaustive. Reportez vous au guide pratique du tri. Pour tout renseignement : 01.69.14.11.50

Vacances été 2004



Les centres de vacances proposés par la ville

Pour les vacances d'été, la ville de Grigny propose 210 places en Centres de vacances pour les enfants de 4 à 15 ans. Les pré-inscriptions démarrent le 6 mai, uniquement par correspondance.

SAINT-AMOUR JURA

4/5 ans

Séjour n° 1 • 13 jours du 4 au 16 Juillet 10 places

Séjour n° 2 • 13 jours du 4 au 16 Août 10 places

A mi-chemin entre Bourg-en-Bresse et Lons-le-Saunier, ce n'est pas encore le Jura mais c'est un lieu de vacances idéal pour les enfants qui sont hébergés en chambres de 6 lits dans deux bâtiments de plain-pied. Un gymnase couvert et une piscine privée permettent des activités sportives. Dans cet environnement, les enfants pourront s'initier à l'équitation sur poney, au vélo tout chemin et découvrir les charmes du camping.

MESCHERS CHARENTE-MARITIME

6/11 ans

Séjour n° 3 • 21 jours du 6 au 26 Juillet 10 places

Séjour n° 4 • 21 jours du 3 au 23 Août 10 places

Perché sur des falaises crayeuses, le village de Meschers est proche de l'estuaire de la Gironde. Dans ce cadre, les activités s'orientent vers la mer, baignade, jeux de plage, pêche, initiation à la voile, mais également vers la campagne environnante lors de randonnées cyclotouristes, de balades en VTT. A l'intérieur de la propriété on peut pratiquer les sports d'équipe (foot, basket, handball et hockey).

▶ ATTENTION : pour pratiquer les activités nautiques, les enfants devront savoir nager.

LA PEYRE CHARENTE

6/11 ans

Séjour n° 5 • 21 jours du 6 au 26 Juillet 10 places

Séjour n° 6 • 21 jours du 3 au 23 Août 10 places

ARRET CIRQUE, TOUS EN PISTE

A 40 km d'Angoulême, la campagne au soleil, un pays de verdure et de bois denses, parcouru de petites routes et de chemins. Sous le chapiteau installé dans le centre, les enfants pourront s'initier aux arts du cirque sous la conduite d'artistes, titulaires du BIAC (brevet d'initiation aux arts du cirque). Une initiation quotidienne sous forme d'ateliers où l'on s'exercera au maniement des diabolos, à l'équilibre sur le fil, aux acrobaties au sol, à la mise en scène du gag, à l'art du maquillage. Le centre offre diverses activités passant du canoë-kayak à l'équitation sur poney et aux visites de châteaux et de grottes.

▶ ATTENTION : pour pratiquer les activités nautiques, les enfants devront savoir nager.



LE MONASTIER HAUTE-LOIRE

6/12 ans

Séjour n° 7 • 21 jours du 5 au 25 Juillet 20 places

Séjour n° 8 • 21 jours du 2 au 22 Août 20 places

MAGIE - HARRY POTTER EN HERBE



A 900 m d'altitude, aux confins du Velay (20 km du Puy), une région de verdure et de fraîcheur. Le Monastier est un bourg médiéval permettant des sorties découvertes, une baignade est aménagée dans la rivière, juste devant le Centre. Un rocher d'escalade est situé face au Centre ainsi qu'une carrière équestre. Activités : magie (apprentissage, fabrication et réalisation), équitation, randonnées pédestres, camping, escalade, baignade ...

▶ ATTENTION : pour pratiquer les activités nautiques, les enfants devront savoir nager.

VARS HAUTES ALPES

8/11 ans

Séjour n° 9 • 20 jours du 9 au 28 Juillet 15 places

Séjour n° 10 • 20 jours du 2 au 21 Août 15 places

ECOLOS-AVENTURIERS

C'est au Chatelret à VARS, petit village alpin, que seront accueillis les enfants. Niché dans sa vallée en bordure du Parc Naturel du Queyras, le chalet de vos vacances est une porte ouverte sur la montagne dans toute sa splendeur. A 1650 m d'altitude, il offre tout le confort et la chaleur des Hautes Alpes avec ses chambres de 4 à 6 lits, des sanitaires et balcons. Activités ludiques (jeux de pistes et de découvertes), sportives (raft, randonnées, baignade...), artistiques (dessins, bijoux, peinture sur pierre, cadran solaire...), découvertes (safari marmotte, faune, flore) et des nouveautés comme les mini-stages de tir à l'arc et les balades accompagnées d'un âne.

▶ ATTENTION : pour pratiquer les activités nautiques, les enfants devront savoir nager.

CERET PYRÉNÉES-ORIENTALES

8/11 ans

Séjour n° 11 • 18 jours du 8 au 28 Juillet 10 places

Séjour n° 12 • 18 jours du 3 au 23 Août 10 places

EN ROUTE VERS UN DÉPAYSEMENT VRAI

CERET est une synthèse de tout ce qui fait la méditerranée : soleil, lumière, couleur, détente et douceur de vivre. Toute proche des premières montagnes pyrénéennes et de l'Espagne, cette petite ville est la porte d'accès idéale pour découvrir une merveilleuse région loin des stations balnéaires surchargées. Les enfants seront hébergés dans le Centre « Beau Soleil », en chambres de 2 à 4 lits. Soleil, nature, sport, mer et traditions sont les composantes du cocktail du séjour.

Activités : baignades, randonnées, grands jeux, participation aux fêtes locales et traditionnelles, Aqualand

▶ ATTENTION : pour pratiquer les activités nautiques, les enfants devront savoir nager.



HENDAYE PYRÉNÉES ATLANTIQUES

8/12 ans

Séjour n° 13 • 21 jours du 7 au 29 Juillet 15 places

Séjour n° 14 • 21 jours du 2 au 24 Août 15 places

Au cœur du Pays Basque, le Centre de vacances « Bella Vista » est au pied de la chaîne des Pyrénées, face à l'Espagne et domaine de la baie de HENDAYE. Plusieurs bâtiments de plain pied bordent un terrain de jeux de 6 000 m². Les chambres comportent 4 lits.

Activités : Kayak de mer au départ d'Hendaye plage. Surf sur la plage d'Anglet. Baignades en mer, à quelques centaines de mètres du Centre. Camping, deux ou trois nuits. Randonnées pédestres, Col de la Rhune. Enfin des jeux d'extérieur et d'intérieur, des balades, du ping-pong, des activités manuelles, des temps calmes, des veillées, occuperont le reste des journées.

▶ ATTENTION : pour pratiquer les activités nautiques, les enfants devront savoir nager.



123 SOLEIL

Grigny INFORMATIONS

TREVOU TREGUINEC CÔTES D'ARMOR

9/13 ans



Séjour n° 15 • 21 jours du 8 au 28 Juillet 15 places

Séjour n° 16 • 21 jours du 3 au 23 Août 15 places

La propriété est située sur la côte de Granit Rose, à 150 m d'une plage de sable fin, voisine d'un centre héliamarin. Les enfants s'initieront à des activités nautiques 5 fois au cours du séjour, au départ de la plage proche, en kayak de mer puis au stade d'eau vive de Lannion en kayak, rafting...

▶ **ATTENTION** : pour pratiquer les activités nautiques, les enfants devront savoir nager.

SAINTES MARIE DE LA MER BOUCHES DU RHÔNE

12/15 ans



Séjour n° 17 • 15 jours du 16 au 30 Juillet 10 places

Séjour n° 18 • 15 jours du 2 au 16 Août 10 places

LE CHEVAL EN LIBERTÉ

Un séjour qui vous permettra de vivre des moments intenses dans un milieu exceptionnel avec pour compagnon le cheval camarguais. Par l'intermédiaire de la pratique équestre, vous découvrirez et étudierez les différents milieux camarguais. Vous chevaucherez sous l'œil attentif d'un guide de tourisme équestre ; vous découvrirez aussi la technique de randonnée équestre en compétition. Vous apprécierez une plage où les dunes sont des remparts naturels entre mer et marais. Chevauchées dans les pinèdes, soirées autour d'un feu, nuit à la belle étoile. Sans oublier : le spectacle de fin de séjour avec préparation de costumes et de décors, le VTT, la baignade en mer pour se rafraîchir.

▶ **ATTENTION** : pour pratiquer l'équitation, les enfants devront apporter des bottes en caoutchouc ou des bottes d'équitation.

L'ÉTÉ À GRIGNY

Si votre enfant passe l'été à Grigny, de nombreuses activités lui seront proposées par la ville.

3/6 ans

Les centres de loisirs maternels du Chat botté (avenue des Tuileries, tél. 01 69 06 25 61) et du Centaure (rue des Petits Pas, tél. 01 69 45 03 26) L'accueil se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 9h00 pour une journée d'activités qui se termine à 17h. Un accueil dès 7h le matin et jusqu'à 19h est prévu dans plusieurs sites pour les enfants dont les deux parents travaillent. Un service de ramassage en car assure l'acheminement des enfants vers les centres de loisirs et le retour sur les accueils en fin de journée.

6/12 ans

La maison des enfants et de la nature (9 chemin du Clotay, tél. 01 69 43 21 45) (mêmes horaires et conditions que les centres de loisirs maternels)

Les maisons de quartier : Le Village (parc des Aiglons, tél. 01 69 06 19 46) - Marie Curie (place aux Herbes, tél. 01 69 21 17 33) - Pablo Picasso (avenue des Sablons, tél. 01 69 06 42 57) accueillent du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

12/15 ans

Les accueils Jeunesse du Damier (place du Damier, tél. 01 69 21 21 54) et Vlamincq, (rue Vlamincq, tél. 01 69 06 76 76) sont ouverts du lundi au vendredi de 14 h à 23 h.

15/17 ans

Le centre Nelson Mandela (place de l'Oiseau, tél. 01 69 45 27 28) est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 23 h.

Les jeunes peuvent bénéficier d'une aide aux projets.

Dans chacun de ces équipements, tout au long de l'été, votre enfant participera à des projets d'activités sportives, culturelles et de loisirs : multimédia, nature, sciences, théâtre, arts plastiques etc. Des mini séjours seront proposés aux enfants et aux jeunes inscrits régulièrement aux activités.

Pour tous

La bibliothèque Victor Hugo (place de la Carpe, tél. 01 69 45 45 15) est ouverte tout l'été et proposera : prêt d'ouvrages, accès internet, CDRoms ludiques, projections vidéo.

Les équipements sportifs sont ouverts aux jeunes en accès libre du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Pour les centres de loisirs et la maison des enfants et de la nature : pour une première inscription, s'adresser au service enfance en mairie, tél. 01 69 02 53 53.

Si votre enfant est déjà inscrit, renseignements auprès des directeurs des centres de loisirs.

Les maisons de quartier : s'adresser aux directeurs des équipements. Les accueils jeunesse et les activités sportives en accès libre : s'adresser au point information jeunesse, place Henri Barbusse, au 01 69 02 46 77. La bibliothèque Victor Hugo : place de la Carpe, tél. 01 69 45 45 15.

Quand et comment s'inscrire ?

Les pré-inscriptions se font uniquement par correspondance à partir du jeudi 6 mai 2004 en renvoyant par la poste le bulletin réponse contenu dans cette brochure.

Les séjours seront attribués par ordre d'arrivée des demandes, à compter du jeudi 6 mai, cachet de la poste faisant foi.

Vous recevrez une convocation pour venir inscrire votre (vos) enfant(s). A ce rendez-vous, vous devrez apporter :

- le carnet de santé de l'enfant,
- votre carte de sécurité sociale,
- votre carte de quotient familial, (si vous ne l'avez pas, la faire établir en Mairie - Bureau n° 3)
- les bons vacances CAF ou les Chèques Vacances
- un brevet de natation de 50 mètres pour les séjours avec des activités nautiques
- Un certificat médical d'aptitude aux activités physiques et sportives.

Ces documents permettront de définir le prix du séjour.

Vous devrez payer 30 euros de frais de dossier.

Le montant du séjour devra être acquitté avant le départ de l'enfant. En cas de difficultés, les services examineront les situations individuellement.

Règlement :

La participation des familles varie en fonction des revenus sur la base du quotient familial. A partir du deuxième enfant, le tarif de la tranche de quotient immédiatement inférieure sera appliqué.

Annulation :

Sauf cas de force majeure, les frais de dossier restent dues, ainsi que 40 % du coût du séjour en cas d'annulation moins de 15 jours avant le départ et 80 % moins de 48 heures avant le départ.

Dans tous les cas, les frais de dossier restent acquis à la commune.

LE TABLEAU DES SÉJOURS

A l'aide du tableau ci-dessous choisissez le séjour de votre enfant

les pré-inscriptions se font uniquement par correspondance

Renvoyez le coupon réponse à partir du jeudi 6 mai 2004

SEJOURS	AGES	DESTINATION	DEPARTEMENT	DUREE	JUILLET	AOÛT	PLACES
1	4 - 5	SAINT-AMOUR	JURA	14 jours	■		10
2	4 - 5	SAINT-AMOUR	JURA	14 jours		■	10
3	6 - 11	MESCHERS	CHARENTE-MARITIME	21 jours	■		10
4	6 - 11	MESCHERS	CHARENTE-MARITIME	21 jours		■	10
5	6 - 11	LA PEYRE	CHARENTE	21 jours	■		10
6	6 - 11	LA PEYRE	CHARENTE	21 jours		■	10
7	6 - 12	LE MONASTIER	HAUTE LOIRE	21 jours	■		20
8	6 - 12	LE MONASTIER	HAUTE LOIRE	21 jours		■	20
9	8 - 11	VARS	HAUTES ALPES	20 jours	■		15
10	8 - 11	VARS	HAUTES ALPES	20 jours		■	15
11	8 - 11	CERET	PYRÉNÉES ORIENTALES	18 jours	■		10
12	8 - 11	CERET	PYRÉNÉES ORIENTALES	18 jours		■	10
13	8 - 12	HENDAYE	PYRÉNÉES ATLANTIQUE	21 jours	■		15
14	8 - 12	HENDAYE	PYRÉNÉES ATLANTIQUE	21 jours		■	15
15	9 - 13	TREVOU TREGUINEC	CÔTES D'ARMOR	21 jours	■		15
16	9 - 13	TREVOU TREGUINEC	CÔTES D'ARMOR	21 jours		■	15
17	12 - 15	SAINTE-MARIE DE LA MER	BOUCHES DU RHONE	15 jours	■		10
18	12 - 15	SAINTE-MARIE DE LA MER	BOUCHES DU RHONE	15 jours		■	10
				344			230

BULLETIN RÉPONSE

PREINSCRIPTION SÉJOURS D'ÉTÉ 2004

A retourner en mairie - B.P. 13 - 91351 GRIGNY Cedex. A partir du jeudi 6 mai 2004

Nom des parents

Adresse

.....Tél. :

Pour chaque enfant : indiquer le numéro du séjour par ordre de préférence

Attention : pour un même centre, les numéros sont différents selon les dates de départ.

Nom de l'enfant	Prénom	Date de naissance	1 ^{er} choix	2 ^{ème} choix	3 ^{ème} choix
1			Séjour n°	Séjour n°	Séjour n°
2			Séjour n°	Séjour n°	Séjour n°
3			Séjour n°	Séjour n°	Séjour n°
4			Séjour n°	Séjour n°	Séjour n°

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception des bulletins

Remboursement des charges de chauffage à la Grande Borne

Le bailleur reconnaît ses fautes

Une hausse vertigineuse des charges à la Grande Borne a provoqué un sérieux bras de fer entre l'Amicale des locataires de la cité et l'Opievoy. Le bailleur reconnaît ses fautes, et s'engage à rembourser les surfacturations des frais de chauffage.

POUR les responsables de l'Amicale des locataires de la Grande Borne (CNL), les comptes relatifs aux charges n'y étaient pas. Les habitants du quartier découvrent que leur facture en frais de chauffage était anormalement lourde. Une hausse de plus de 50%. L'Amicale, comme c'est son droit et son rôle, demande des explications à l'Opievoy, «dans le cadre du contrôle des charges 2002». Le bailleur lui fait parvenir des documents bourrés de chiffres et de postes budgétaires confus. Vérification faite, l'Amicale des locataires découvre que les habitants ont payé deux fois les charges !

Le prix brûlant du chauffage

Il faut dire qu'il est très difficile de se retrouver dans le maquis des chiffres et des factures du bailleur. Après le refus de payer des locataires et la détermination à voir clair de la CNL, l'Opievoy recon-

naît finalement son «erreur» : près de 550 000 € de trop perçu. L'Amicale, s'interroge : «S'agit-il d'une entourloupette ou d'une simple erreur d'un des multiples intervenants ? Dans les deux cas, nous sommes en présence d'une mauvaise gestion des comptes.» La confusion est aussi engendrée par une gestion éclatée. Qu'on en juge : la chaufferie est à la Grande borne, la gestion de l'eau chaude est réalisée à Evry et le service central de l'Office se trouve à Versailles ! Bonjour l'incohérence.

Le mardi 6 avril, les 11 000 résidents apprennent avec satisfaction que le bailleur a accepté de corriger son erreur et s'engage à rembourser le trop perçu de 500 000 € pour le poste de chauffage.

Un nettoyage pas très transparent

Le deuxième problème soulevé par l'Amicale des locataires et son président M. Hattay, concerne le

poste budgétaire nettoyage des gardiens. Les habitants avaient évidemment bien accueilli le renforcement du nombre de gardiens dans leur cité.

Où est donc le problème ? La vérification de la liste des postes de gardiens, désormais chargés également du nettoyage, montre que leurs salaires étaient récupérés auprès des locataires à hauteur de 75%. Cela représente environ 200 000€ selon l'Opievoy, chiffre contesté par l'Amicale des locataires.

«En 2002, sur 24 gardiens, quatre

d'entre eux seulement assuraient le ménage, affirme Jean-Paul Yvert chiffres en main : *Bien sûr, nous ne visons pas les gardiens, qui ne sont pas responsables de la gestion, mais le fait que le bailleur nous fasse payer des services à taux maximum et versés dans le chapitre des charges !* Pour M. Hattay «L'Amicale refuse aujourd'hui le mode de récupération des salaires des gardiens dans les charges, tel qu'on veut nous l'appliquer. Actuellement, nous tentons d'avancer à l'amiable, mais avec les locataires, nous sommes décidés à aller jusqu'au bout». Ainsi, l'Amicale poursuit son action en direction du bailleur avec sérieux, détermination et ouverture d'esprit.



Ouverture du Relais assistantes maternelles parents

S'informer, se rencontrer, échanger autour du petit enfant

Installé dans les locaux de la Maison de la petite enfance, le Relais assistantes maternelles parents de Grigny démarrera ses activités le lundi 3 mai.



POUR mieux faire connaître ce nouveau service auprès des différents utilisateurs, le Relais fêtera son ouverture le jeudi 13 mai à 18h30. On pourra visiter les locaux et s'informer sur ce nouveau service.

Installé au premier étage de la Maison de la petite enfance, le relais assistantes maternelles parents de Grigny a pour but d'animer un lieu, où professionnels de l'accueil à domicile (essentiellement des assistantes maternelles),

enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux tout en contribuant à la professionnalisation de l'accueil individuel.

Concrètement, différents type d'accueils sont proposés : par téléphone, dans les locaux du Relais, sur rendez-vous ou sans rendez-vous. Ce nouveau service met également en place trois animations accueil/jeux par semaine, pour les professionnels de l'accueil à domicile accompagnés des enfants dont ils ont la responsabilité. Au fur et à mesure du développement des activités, différentes animations seront proposées et des intervenants spécialisés apporteront leur contribution.

Le Relais, animé par Martine Pigeard, éducatrice de jeunes enfants, est financé par la Caisse d'allocations familiales et la Ville de Grigny.

En 1989, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, CNAV, est à l'origine des Relais Assistantes Maternelles, Ram. Dans un souci

d'accompagnement de la profession d'assistantes maternelles, elle souhaite ainsi créer un environnement plus favorable aux conditions et à la qualité d'accueil chez les assistantes maternelles. Trois ans plus tard, en mai 1992, le premier Relais est créé en Essonne. En 10 ans, environ 40 Relais sont agréés ou en cours d'agrément sur le département.

POUR CONTACTER LE RELAIS

Maison de la petite enfance, Rue Saint-Exupéry, Grigny.
Tél. 01 69 02 41 12

Martine Pigeard, animatrice responsable du Relais est à votre disposition aux heures d'ouverture.

Accueils téléphoniques : le lundi de 10h30 à 12h et le vendredi de 13h à 15h

Accueils sur rendez-vous : le lundi de 13h à 18h et le mercredi de 9h à 13h

Accueils libres : le mardi de 17h à 19h et un samedi par mois selon le calendrier, de 9h à 12h.

Insertion par l'apprentissage de la conduite automobile

L'ASSOCIATION Giac-Viac Services a débuté ses activités en octobre 2000, avec pour missions : «l'insertion sociale ou professionnelle du public en difficulté ou de bas niveau de formation scolaire, par l'apprentissage de la conduite.»

Ses activités sont régies par la loi du 18 juin 1999, portant diverses mesures relatives à la sécurité routière.

Après un parcours tumultueux de démarches officielles : dépôt de dossiers, signature de convention et l'obtention d'agrément auprès des services préfectoraux, l'accueil de candidats à l'apprentissage a pu débuter.

«Depuis novembre 2001, 432 personnes ont contacté l'association. La moitié d'entre elles a commencé à bénéficier des prestations offertes par l'association, explique le directeur, M. Bessac, un des créateurs de Giac-Viac Services. Nous accueillons plus de femmes que d'hommes, précise-t-il. Les candidats nous sont adressés par les conseillers de la Mission locale et d'Initiative Emploi. Pour être adhérent, la cotisation est de 10€ par an. Le coût de la formation est adapté aux ressources des candidats.»

Nous utilisons la méthode de la conduite accompagnée, avec deux accompagnateurs salariés, qui

sont également des Adultes-relais, selon le dispositif en place, dans le cadre de la Politique de la Ville».

Cette association à vocation d'insertion sociale et professionnelle est subventionnée par le Feder (Fonds européens de développement régional), l'Etat au titre de la politique de la Ville, le département de l'Essonne et les villes de Grigny et Viry-Chatillon. Ses bureaux sont situés 9 bis, rue Jean-Jacques-Rousseau, dans les Ateliers Relais, à Grigny.

Le retard d'attribution des financements n'a permis l'embauche que d'un seul formateur. En 2003, sur une période de 9 mois, 23 élèves ont été présentés à l'exa-



men pratique de conduite et 20 ont réussi, dont 15 à la première présentation. Ils bénéficient ainsi d'un élément positif pouvant favoriser l'accès à un emploi.

On en parle en Essonne

Lutte anti Sida Plus que jamais vi-gi-lants !

Les progrès enregistrés dans la lutte contre le fléau du Sida, particulièrement la trithérapie, a quelque part érodé la vigilance. Une démobilisation qui semble avoir engendré selon les spécialistes, un regain de la maladie. Médecins et associations n'ont pas manqué de tirer la sonnette d'alarme. Le Conseil général, pour lequel la santé des jeunes constitue un champ d'intervention important, a multiplié les campagnes d'information, notamment en direction des 15-25 ans.

La re-mobilisation

Désormais, "L'info bus-Ligne des 13-16 ans", créée avec le Planning familial en partenariat avec l'Inspection académique, sillonne le département en s'installant devant les collèges.

Durant la Semaine d'actions anti-sida, les professionnels médicaux et paramédicaux vont au-devant des jeunes, comme pendant le festival Effervessonne.

Pour l'édition 2003 du festival, l'espace d'information et de prévention, en partenariat avec 10 associations départementales de lutte contre le sida a accueilli plus de 4000 jeunes. 11 000 préservatifs masculins et 1 500 préservatifs féminins ont été distribués.

D'autre part, la campagne de prévention "Duetto" sur l'usage des préservatifs se poursuit depuis 2001. Elle permet d'acquérir des préservatifs des deux sexes à 0,15 euro en pharmacie. 185 000 préservatifs masculins ont été vendus entre 2001 et 2003, et 13 000 préservatifs féminins (2002/2003). Enfin, les dépistages anonymes et gratuits du virus du sida et des hépatites B et C se pratiquent dans les centres départementaux de prévention et de santé (CDPS). Des actions spécifiques sont également organisées dans les gares (Actions gares).

Le Conseil général de l'Essonne n'appliquera pas en l'état le RMA

Michel Berson, Président du Conseil général de l'Essonne, a déclaré le 6 avril dernier que l'Assemblée départementale n'appliquera pas en l'état le RMA.

Face à la politique libérale du Gouvernement, les Conseils généraux qui ont maintenant en charge les politiques d'insertion et notamment le RMI-RMA, doivent, plus que jamais, «être un rempart, un lieu de résistance, un outil de protection des Français. Le RMA est un contrat de travail au rabais qui ne garantit pas aux salariés tous leurs droits sociaux, notamment à la retraite et au chômage». Ce contrat qui institutionnalise la précarité, offre aux employeurs une main d'œuvre bon marché.

Aussi, le Conseil général de l'Essonne proposera aux partenaires sociaux, patronat et syndicats de l'Essonne, de négocier avec le Département un dispositif innovant d'insertion adapté, qui garantira aux salariés concernés par le RMA, leurs pleins et entiers droits sociaux.

Prix de la vocation scientifique et technique des filles

Une grignoise parmi les 10 lauréates de l'Essonne

Pour encourager les filles à se diriger vers les métiers scientifiques et techniques, l'Etat récompense certaines d'entre elles, en leur attribuant un prix. Jeanne Nguyen, jeune habitante des Tuileries, en fait partie.



Jeanne Nguyen reçoit ses récompenses en préfecture.

Les salons de la résidence du Préfet accueillent lundi 5 avril en fin d'après-midi les lauréates du prix féminin de la vocation scientifique et technique mais aussi leurs parents et les chefs d'établissement des lycées d'où les jeunes filles sont issues. Les lauréates, présentes recevaient le bouquet de fleurs, le diplôme et les cadeaux. Parmi elles, il y avait bien entendu Jeanne Nguyen, une jeune grignoise habitant le quartier des Tuileries. «C'est très probablement mon dossier scolaire qui m'a permis

d'être lauréate, déclarait Jeanne Nguyen. Depuis le Bac que j'ai préparé au lycée Clément Ader d'Athis-Mons, j'ai intégré une préparation pour l'école d'ingénieur d'Ivry. Dans 5 ans, je choisirai ma spécialisation.»

Avant la remise des récompenses, Denis Prieur, Préfet de l'Essonne, a expliqué le sens de cette récompense attribuée pour la 13^e fois par le Service des droits des femmes et de l'égalité. Il a commenté les statistiques qui montrent que les filières profession-

nelles scientifiques et techniques attirent plus les garçons que les filles. «Le prix de la vocation vise à surmonter les réticences des jeunes filles pour qu'elles n'aient aucune crainte à s'engager dans certains métiers», conclut le Préfet de l'Essonne.

Le prix de la vocation scientifique et technique des filles récompense les élèves les plus méritantes. 480 prix ont été distribués lors de la promotion 2003, 79 en Ile-de-France dont 10 pour le département de l'Essonne.

Des nouvelles de Babeth



Babeth : «J'irai au bout de mes rêves...»

BABETH a quitté l'émission «A la recherche de la nouvelle star». Ainsi en a décidé le public, dit l'animateur. Pour les habitués de l'émission, ce choix est injustifié : Babeth, avec virtuosité, venait d'interpréter un magistral «What's love got do to with it», de Tina Turner. Avec une pointe de déception, les fans pensaient qu'elle aurait dû arriver à un plus haut niveau du classement, ses capacités vocales et son talent naturel n'ayant jamais failli, alors que d'autres, toujours présents, n'étaient pas si doués.

Mais Babeth, souriante, ne s'est pas laissée démotiver par ce ver-

dict. Son choix à elle est clair : c'est la chanson, la musique qui l'animent depuis toujours et de plus en plus. Chanteuse avec les Gospel Voices, choriste de Cheb Mami ou de François Feldman, elle se prépare bien sûr à la tournée d'été qui suivra l'émission télévisée, avec ses dix compagnons. Tout en travaillant à des projets personnels, à base de ballades pop soul, de duo peut-être avec Amel, complice talentueuse toujours en lice. Souhaitons entendre bientôt notre «black diva» chère à André Manoukian, membre du jury, et sa voix de sable, langoureuse, subtile, et étonnamment puissante.

Magazine Hip-Hop :

L'ess Univers : il a tout des grands

Pour les amateurs de hip-hop, la presse propose Radical, The Source, Groove, maintenant il y a L'ess Univers.

Certes, ce n'est pas un mensuel, il est trimestriel ; il n'est pas fabriqué par une équipe de journalistes chevronnés, mais par deux jeunes hommes ; il ne coûte pas 5 euros, il est gratuit.

A l'origine de ce journal, deux amis nés avec le hip-hop : Thierry Grone, grignois, qui a touché au rap, a monté des expositions autour du graff et Dave Daivry, concepteur musical.

Ils ont mis en commun leurs idées et leurs carnets d'adresses et se sont attelés à la tâche. Recherche de sponsors, dossiers à l'appui, écriture des articles et réalisations des photographies, étude de mise en page et de lignes graphiques,

démarchage d'annonceurs et d'imprimeurs, un parcours passionnant pour les deux passionnés de hip-hop.



Thierry Grone

Le résultat : 52 pages couleurs en format 24 sur 30, un foisonnement de rubriques, d'illustrations, un façonnage déstabilisant (la lecture se fait dans le sens des aiguilles d'une montre), faisant la part belle à l'Essonne et ses artistes. Ce premier numéro a été financé par le Défi jeune et la publicité.

Le prochain, prévu en Mai, élargira son univers au hip-hop français et d'ailleurs, tout en gardant une priorité aux essonnais.

L'ess Univers (un des titres du groupe «Basic», rappers de Viry, qui furent les premiers à sortir un Cd en Essonne) est disponible chez les disquaires, les boutiques hip-hop d'Ile de France et dans les 58 MJC de l'Essonne. Les auteurs se sont aussi chargés de la distribution du journal.

Agenda

Fête du club Juventud Araugo

SAMEDI 1ER MAI À PARTIR DE 20H le club sportif Juventud Araugo fête son 5^e anniversaire, dans la salle du Buffle, rue de la grande Borne. Entrée 10€ donnant droit à une consommation et un empanadas.

Réunions des Conseils de voisinage

JEUDI 6 MAI À 18H30 : Village-Aiglons
JEUDI 13 MAI À 18H30 : Surcouf, Lavoisier-Les lacs
Renseignements au 01 69 02 45 72

Conférence sur l'art contemporain

VENDREDI 7 MAI À 19H au Centre culturel Sidney-Bechet. Thème : l'artiste impliqué : Bruce Nauman. Entrée 3€.
Renseignements au 01 69 43 20 09

Paris délivré par son peuple

DU SAMEDI 8 MAI AU SAMEDI 15 MAI, à l'occasion du 60^e anniversaire de la libération de Paris Cérémonie, exposition, cinéma, théâtre, rencontres, témoignages. Avec la participation de l'association d'histoire locale l'Orme du bout, du collège Pablo-Neruda, du Musée de la résistance national, des associations d'anciens combattants, des comédiens de Palabre et d'Anima, de la commune de Grigny. Centre culturel Sidney Bechet. Entrée libre.

Repas à l'auberge

JEUDI 13 MAI, à l'initiative de l'Union nationale des retraités et personnes âgées, l'Unrpa, repas à l'auberge La Ferme de Lorris : menu «tout à gogo» et après midi dansante. Participation 30 €. Renseignements au 01 69 06 54 63

Portes ouvertes sur la danse

SAMEDI 15 MAI, DE 14H À 17H, découverte des cours de rock et salsa du conservatoire municipal. Salle des fêtes. Rue Gabriel-Péri. Renseignements au 01 69 06 57 80

Affichez-vous !

Vous organisez des initiatives et vous souhaitez être présent sur cet agenda ? Envoyez vos dates à Grigny-Informations, quatre semaines au plus tard avant l'événement, par courrier à BP 13 91350 Grigny Cedex, par fax 01 69 43 99 55 ou par Internet : grigny91@ifrance.com

Merci d'indiquer le titre de l'initiative, la date et l'heure, le lieu précis, le nom de l'organisateur, l'adresse et le numéro de téléphone où il peut être joint, le tarif et toute autre information utile.

MENUS SEMAINE DU 2 AU 14 MAI 2004

Lundi 2 mai : jus de pamplemousse (maternel), pomelo (primaire), émincé de dinde, purée de carottes, camembert, compote - **Mardi 3** : blanc de poireau vinaigrette, steak haché, pommes noisettes, fromage blanc, kiwi - **Mercredi 4** : Pastèque, croque œuf, brocolis, mornay, mimolette, flan pâtisier - **Jeudi 5** : salade verte aux croûtons, couscous garni (poulet, merguez), rondelé, oreillons d'abricots au sirop - **Vendredi 6** : saucisson panaché/cornichons ou saucisson de volaille/cornichons, filet de poisson, beurre, citron, ratatouille/riz, yaourt, fruit de saison.

Lundi 10 : radis/beurre, bœuf bourguignon, coquillettes, tartare, compote - **Mardi 11** : lentilles en salade, gigot d'agneau, poellée de légumes, saint paulin, orange - **Mercredi 12** : betterave rouge, émincé de dinde, petits pois, brie, prune - **Jeudi 13** : salade grecque (tomate, concombre, feta, olives), rôti de porc ou rôti de dinde, émincé de chou vert, fromage blanc, éclair - **Vendredi 14** : salade verte/ œuf dur, brandade de poisson, moribier, crème dessert vanille.

Rock ou salsa ?

Vous désirez apprendre les danses de société ou reprendre le rock ou la salsa : samedi 15 mai, le conservatoire municipal vous propose de découvrir cette discipline de 14h à 17h à la salle des fêtes, rue Gabriel-Péri, dans le Village. Les cours sont dirigés par Madame Dominique Van Houdenove, les samedis après-midi dans cette même salle. Si vous souhaitez un complément d'information ou vous inscrire, appelez au 01 69 06 57 80

